

Faire le point, échanger avec vos collaborateurs et préparer les adaptations nécessaires.
La gestion des compétences et la formation occupent une place importante parmi les solutions qui s'imposent.
Votre conseiller AREF est à votre disposition pour vous guider

Coup d'œil

Qu'est-ce qui bouge ? Comment agir ?

Ce que vous voyez changer

Coup d'œil sur votre entreprise Avant de bâtir votre plan de formation

Cochez ou complétez en fonction des changements qui touchent directement votre entreprise.

Le marché :

- Le volume :
 plus de commandes moins de commandes
- La taille des chantiers :
 plus petits plus grands
- Le type de chantier :
 plus de neuf plus de rénovation
- La concurrence :
 en augmentation moins forte
- La clientèle :
 plus de particuliers plus de collectivités

L'exigence des clients :

- sur les délais de devis sur les délais de réalisation
- sur les prix sur les nouveautés techniques
- sur les services associés sur un interlocuteur unique

Les techniques :

- nouveaux matériels nouveaux matériaux relations entre corps d'état

Les normes et réglementations :

- la qualité la sécurité l'environnement

Le marché de l'emploi :

- essentiellement des jeunes à motiver et à former tension sur les personnels qualifiés

Vos objectifs prioritaires

Fixez vos priorités :

(notez 1 pour le point le plus important, 2 pour le suivant etc...):

- organiser l'action commerciale
- se concentrer sur certains marchés
- analyser et anticiper les attentes des maîtres d'ouvrage
- moderniser les équipements
- améliorer l'efficacité de l'organisation de l'entreprise et des chantiers
- développer les qualités d'autonomie chez le personnel
- renforcer les compétences techniques des équipes actuelles
- embaucher, qualifier, fidéliser de nouveaux salariés
-

